

24 février 2004

04.114

Interpellation Marcelo Droguett**Brutalité policière**

En annexe, vous trouverez une copie de la lettre dans laquelle le D^r Hervé Zender, médecin-adjoint, responsable de l'Unité des soins intensifs à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, relate la triste expérience qu'il a vécue en étant interpellé de façon brutale, sans ménagement et sans aucune raison par des membres de la police à La Chaux-de-Fonds.

Nous aimerions souligner la façon brutale, arrogante et fascisante, comme le dit la victime, avec laquelle s'est comportée la police, situation aggravée par le fait que des agents de police sont arrivés dans une voiture banalisée, qu'ils se sont précipités sur ladite victime sans s'être présentés et sans donner aucune explication.

En outre, après que la victime a décliné son identité en fournissant sa carte d'identité et demandé des explications, en arguant qu'une personne qui se promène tranquillement dans la ville doit être présumée innocente, la réponse de l'agent de police fut qu'il n'avait rien à faire avec la présomption d'innocence. Cette réponse est d'une extrême gravité.

Pour finir, la police s'en va en donnant de très vagues explications et sans présenter aucune excuse.

Il s'agit là du problème de la sécurité dans notre canton, argument utilisé de façon électoraliste par quelques partis. Le problème se présente ici dans toute sa gravité, car la police a procédé de façon brutale, arrogante, injustifiée et, comme cela arrive souvent, avec une certaine impunité, car l'anonymat protège les policiers qui se comportent de la sorte.

Dans le cas présent, après de nombreuses demandes, un des policiers a finalement donné son numéro de matricule.

Cette situation est aggravée par une conversation téléphonique qu'a eue le D^r Hervé Zender avec un premier lieutenant de police (Fivaz?), lequel lui a signalé que l'action de ses hommes était normale, fait que le D^r Hervé Zender refuse catégoriquement, car la façon brutale avec laquelle il a été immobilisé et les insultes qu'il a subies, pour lui, bizarrement, ne correspondaient pas à une opération de police normale. Il va de soi que nous, bizarrement, sommes d'accord avec lui. Le D^r Hervé Zender a communiqué à ce premier lieutenant de police qu'il avait envoyé une lettre au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds. Ce policier lui a répondu: "qu'ils en recevaient de toute manière beaucoup."

Le D^r Hervé Zender nous a fait parvenir cette réflexion finale:

Donc, les cadres de la police soutiennent leurs agents même dans la brutalité et, pour ce cadre, la sécurité de ses agents est prioritaire sur la vérité et la justice: quelle belle mentalité.

Nous pensons que cette situation est assez grave et nous vous demandons d'effectuer une enquête administrative pour clarifier les circonstances dans lesquelles cette affaire s'est déroulée, de manière à ce que les policiers fautifs assument leurs responsabilités et leurs conséquences, ceci pour le bien de la réputation de la police même.

Nous n'avons pas besoin de vous rappeler qu'une pomme pourrie finit par contaminer le reste du panier...

Nous pensons que cette affaire dépasse largement un problème communal, même sans savoir s'il s'agissait de la police cantonale ou de la police locale, donc nous vous prions de ne pas nous répondre qu'il s'agit d'une affaire communale et non cantonale.

Cosignataires: M. Giovannini et M. Perroset.

Annexe:

Copie de la lettre du D^r Hervé Zender, médecin-adjoint, responsable de l'Unité des soins intensifs de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds,

adressée à M. le conseiller communal Georges Jeanbourquin, vice-président du Conseil communal, directeur de l'énergie et la sécurité et de l'environnement, Tour Espacité, La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, le 17 février 2004

Monsieur le conseiller communal,

Hier soir, vers 21h15, j'ai été très violemment interpellé par trois agents de police alors que je marchais le long de la rue de Bel-Air.

Sortant de l'hôpital, après plus de 14 heures de travail ininterrompu, je regagnais mon domicile à pied en descendant le long de la rue de Bel-Air quand une voiture grise avec trois agents de police s'est arrêtée à ma hauteur. Brutalement, sans aucune explication, un agent est sorti du véhicule et a plaqué avec force sa main sur mon thorax en exigeant de moi que je sorte les mains de mes poches. J'ai été évidemment extrêmement blessé par cette attitude et je lui ai demandé la raison de ce comportement totalement inadéquat. Cet agent m'a ensuite demandé mes papiers en maintenant toujours sa main sur ma poitrine, toujours sans aucune justification, demande à laquelle j'ai accédé en lui fournissant ma carte d'identité. Je lui ai alors dit que son attitude était inacceptable et il s'est littéralement mis à hurler dans la rue et me tenant des propos que je n'ai pas retenus, tellement je me sentais agressé. J'ai fini par comprendre qu'il recherchait une personne portant, comme moi-même, une veste rouge. Très agacé par cette façon de faire, j'ai déclaré que je voulais regagner mon domicile et j'ai fait un pas en avant m'écartant de l'agent. J'ai alors été très violemment saisi au corps, repoussé sans aucun ménagement sur le trottoir et mon bras droit a été tordu brutalement dans mon dos. Sentant que cet agent ne se maîtrisait plus du tout et qu'il risquait de me frapper, je n'ai plus bougé. Je lui ai demandé ce qu'il faisait de la présomption d'innocence à laquelle toute personne marchant calmement dans la rue a droit et il m'a répondu qu'il n'en faisait absolument rien, exprimant ainsi que toute personne est coupable jusqu'à preuve du contraire. Je lui ai alors déclaré que ses propos et son comportement étaient fascisants. Finalement, après qu'un autre agent a effectué un téléphone, j'ai récupéré ma carte d'identité et j'ai eu droit à de vagues explications concernant une personne avec une veste rouge de ma taille recherchée par la police et, absolument sans aucune excuse, les trois agents sont remontés dans leur véhicule et partis. Après de nombreuses demandes répétées de ma part pour connaître le nom de cet agent violent, il a fini par me donner son matricule, le 45, juste avant de remonter dans son véhicule.

Il s'agit visiblement de violence policière physique et verbale caractérisée alors que je ne faisais rien de particulier, hormis de marcher dans la rue. J'estime donc avoir été totalement injustement violenté. Une telle attitude est inadmissible et je souhaite que de tels événements ne se reproduisent plus. Une demande polie d'une pièce d'identité sans porter la main sur moi n'aurait évidemment pas entraîné cette lettre de ma part.

Je tenais à porter à votre connaissance ce très désagréable événement survenu hier soir et je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien prêter à ces quelques lignes. En vous priant de croire, Monsieur le conseiller communal, à l'expression de ma plus haute considération, je vous adresse mes salutations distinguées.

Signé: H. Zender